

ANNEXE (indications selon l'art. 959c CO)

Entreprise

L'Association des Communes Suisses est une société dont le siège est à 3008 Berne, Laupentrasse 35.

Postes à temps complet

En moyenne annuelle, les postes à temps complet ne dépassent pas le nombre de 10.

Principes de présentation des comptes appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du Code des obligations (CO; RS 220).

Principes d'établissement du bilan / principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comportent l'avoir en caisse et l'avoir en banque. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Créances

Les créances comportent toutes les prétentions non remplies contre des tiers et sont inscrites à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent exclusivement à la délimitation conforme à l'exercice comptable des charges et des produits.

Engagements

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale.

Réserve libre issue du bénéfice

Les résultats des exercices précédents sont comptabilisés dans la réserve libre issue du bénéfice.

Capital de l'association

Le capital de l'association s'élève à CHF 50'000.

Compte de résultat

L'exercice se solde par un excédent de de revenus de CHF 6'499.61 (budget 2019: CHF -199'430.00).

issolution de réserves de remplacement ou de réserves latentes

Aucune.

Participations directes importantes

Aucunes.

Engagements de leasing

Aucuns.

Engagements envers des institutions de prévoyance

Aucuns.

Montant total des sûretés constituées pour des engagements de tiers

Aucun.

Montant total des actifs utilisés pour garantir les propres engagements ainsi que pour les actifs sous réserve de propriété

Aucun.

Engagements conditionnels

Aucuns.

Commentaires concernant des rubriques extraordinaires, uniques ou non rattachées à la période du compte de résultat

Aucuns.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Corona Lockdown – annulation du salon SuissePublic. L'événement est reporté en 2021.

Démission prématurée de l'organe de révision; les raisons

Aucune démission prématurée de l'organe de révision.

Evolution du capital propre

	Capital de l'association CHF	Réserves CHF
Situation au 01.01.2019	50'000	539'150.36
Excédent de charges		6'499.61
Situation au 31.12.2019	50'000	545'649.97